

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 12 janvier 2015 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Jérôme Fillion, Rhéol Bissonnette, Hugues Grégoire, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Camille David, maire.

Est absent : M. Alexandre Malette.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes du 1^{er} décembre 2014.
3. Adoption des minutes du 8 décembre 2014.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC.
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport de l'inspecteur.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Résolution fixant le tarif au kilomètre lors de déplacement.
13. Engagement de la directrice générale/secrétaire-trésorière pour 2015.
14. Adhésion à l'ADMQ 2015.
15. Nomination du maire suppléant.
16. Déclarations des élus en vertu du règlement 317 sur le Code d'éthique et de déontologie révisé.
17. Souper champêtre de l'Office de tourisme de la MRC des Appalaches.
18. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Appalaches 2015-2018.
19. Attribution et description des responsabilités de comités aux conseillers.
20. Formation pour les élus.
21. Aide financière : club des ornithologues de la région de l'Amiante.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

22. Engagement du directeur du service incendie, assistants et garde-feu pour 2015.
23. Résolution fixant le salaire 2015 de la brigadière.

TRANSPORT

24. Engagement de l'inspecteur municipal pour 2015.
25. Engagement du préposé aux services techniques pour 2015.
26. Adhésion à la COMBEQ 2015.
27. Servitude de passage (Yolande Bernier).

HYGIÈNE DU MILIEU

28. Synthèse des servitudes, acquisitions de terrains et couts (résolution corrigée).
29. Rémunération fin de semaine, soir, nuit, jour férié, urgence, alarme pour aqueduc et égout.

30. Formation COMBEQ : règ. sur le prélèvement des eaux et leur protection.
31. Avis de motion règlement # 330.
32. Robert Lemieux (payé en trop de sa part, entrée de service terrain vague rue Cyr.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

33. Démission de M. Richard Lefrançois du CA de l'OMH.
34. Tirage des prix de participation au sondage du comité familles-aînés.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

35. Adoption du second projet du règlement numéro 329.
36. Rencontre chemin de St-Rémi le 15 janvier 2015.
37. Formation « Les droits acquis et règlements à caractère discrétionnaire en matière d'aménagement et d'urbanisme ».
38. Demande d'autorisation d'aliéner et de lotir auprès de la CPTAQ de la Ferme Georges Parent et Fils inc.
39. Panneau de Barmainville (suivi par le maire).
40. Développement du parc industriel.

LOISIRS ET CULTURE

41. Contrat entretien ménager centre culturel.
42. Tarifs 2015 location centre culturel.
43. Tarif 2015 location centre culturel Club La Gaieté.
44. Location Centre culturel pour tournoi hockey bottins (23 janvier 2015).

DIVERS

1. Piste cyclable.
2. Arrière des terrains de la rue des Prés Nord.
3. Demande de Mme Nicole Bédard pour soirée bénéfice du service de garde des écoles de Leeds et St-Pierre.

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

001-01-15 Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

ADOPTION DES MINUTES DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

002-01-15 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DU 8 DÉCEMBRE 2014

003-01-15 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 décembre 2014 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Un bref retour sur les procès-verbaux a été fait.

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

004-01-15

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	22 122.10 \$
Incendie :	24 188.62
Voirie :	29 050.65
Hygiène du milieu :	12 626.55
Urbanisme :	8 522.77
Loisirs :	7 465.69
Salaires du mois :	35 526.23
Paiements directs :	0.00

TOTAL	139 502.61 \$
-------	---------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

005-01-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

Invitation de la SCA de Saint-Jacques-de-Leeds a son assemblée générale tenue le 14 janvier 2015.

Remise du rapport final de l'étude la qualité de l'air de l'Édifice Moreau-Lapointe daté de janvier 2015 fait par Environex.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Céline Denis : plainte pour entretien des chemins d'hiver pour le 6^e rang Ouest et la route des Chutes.

M. David Bolduc : voir à réparer la partie de chemin entre Marco Paré et Gaétan Bisson dans le 6^e rang Est

RAPPORT DE LA MRC

Aucun rapport étant donné qu'il n'y a pas de réunion en décembre.

RAPPORT DES CONSEILLERS

M. Roger Cyr

006-01-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que deux arbres soient achetés au printemps pour remettre à M. Martin Dumas, propriétaire du 460 Principale, au montant d'environ 160 \$, plus taxes, pour les deux.

Gabriel Savoie

MADA: Mme Sylvie Khandjian est à faire la compilation des sondages à la population sur les besoins des familles, des jeunes et des aînés. Le taux de participation est de 30 %.

Hugues Grégoire

Loisirs : on devra voir à faire réparer la fenêtre cassée dans l'Amicale. Une rondelle venant de la patinoire est la cause de l'incident.

Rhéol Bissonnette

OMH : informe le conseil comment s'est passé le choix de la nouvelle directrice générale de l'OMH en remplacement de Mme Solange Bédard. Quatre candidates ont été convoquées à l'entrevue et le choix a été arrêté sur Mme Gaétane Bélanger de Saint-Pierre. Elle cumulera les fonctions pour les OMH de notre municipalité et de celle de Saint-Pierre.

Jérôme Fillion

Chemin St-Rémi: rappel de la réunion qui a lieu le 15 janvier en regard de l'hébergement.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR

Chemins d'hiver : plusieurs plaintes en regard de l'entretien et du sablage (surtout). L'entrepreneur est avisé à chaque fois.

Suivi du dossier de M. Richard Dubois.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION FIXANT LE TARIF AU KILOMÈTRE LORS DE DÉPLACEMENT

007-01-15

Proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le tarif pour les déplacements soit fixé à 0.44 \$ du kilomètre à compter du 1^{er} janvier 2015.

ENGAGEMENT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE POUR 2015

008-01-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Nathalie Laflamme soit engagée à titre de directrice générale/secrétaire-trésorière pour La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds au salaire annuel brut de 49 231 \$ et elle a droit à quatre (4) semaines de vacances.

ADHÉSION À L'ADMQ 2015

009-01-15

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds paie l'adhésion de Mme Nathalie Laflamme, directrice générale /secrétaire-trésorière, auprès de l'ADMQ pour 2015, au coût de 673 \$ plus taxes (adhésion et assurances).

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

010-01-15

Proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Gabriel Savoie soit nommé maire suppléant et ce pour l'année 2015.

DÉCLARATIONS DES ÉLUS EN VERTU DU RÈGLEMENT 317 SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE RÉVISÉ

Les élus ont déposé une déclaration des dons tel que prévue selon la Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale. Les membres du conseil de la municipalité déclarent n'avoir reçu aucun don d'une valeur de plus de 200 \$ pour l'année 2014.

SOUPER CHAMPÊTRE DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA MRC DES APPALACHES

011-01-15

Proposé par M. Hugues Géroigre et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que deux billets soient achetés dans le cadre du souper champêtre 2015 de Tourisme Région de Thetford, tenu le 6 février 2015, au coût de 100 \$, chaque.

PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES APPALACHES 2015-2018

012-01-15

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance du document de consultation « Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018 » daté du 28 novembre 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds fasse savoir qu'elle n'a aucun commentaire à émettre étant donné que de l'enseignement y est prévu pour ces trois années.

ATTRIBUTION ET DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE COMITÉS AUX CONSEILLERS

013-01-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les responsabilités des élus soient les suivantes :

Camille David :

Local:

- Le Maire est membre d'office de tous les comités, commissions et organismes auxquels participe la Municipalité.

Régional:

- Membre du Comité des Délégués inter-MRC de la MRC des Appalaches
- Délégué de la MRC au CA de la Coopérative de développement économique du Mont Adstock.
- Délégué de la MRC au CA du Conseil des Aînés et Retraités de la MRC des Appalaches
- Délégué de la MRC au CA du Groupe GROBEC

Alexandre Malette :

Responsable du Comité de l'Hygiène et Protection de l'Environnement:

- Approvisionnement en eau
- Égouts sanitaires et pluviaux
- Collecte et élimination des déchets
- Protection des cours d'eau
- Nuisances publiques
- Salubrité des logements et autres
- Traitement des eaux usées
- Récupération

Jérôme Fillion :

Responsable du Comité de l'Urbanisme et Mise en Valeur du Territoire:

- Protection des biens culturels
- Construction
- Démolition
- Logement
- Lotissement
- Zonage
- Promotion industrielle et commerciale
- Programme de revitalisation
- Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU)
- Chemin St-Rémi
- Pacte Rural

Rhéol Bissonnette :

Responsable du Comité des Biens et Personnes:

- Décence et bonne mœurs
- Police (SQ)
- Protection contre l'incendie et Services
- Mesures d'Urgence (Sécurité Civile)
- Surveillance des animaux

Hugues Grégoire :

Responsable du Comité des Loisirs :

- Expositions et Foires
- Activités de Loisirs
- Patinoire
- Parcs et Terrains de jeux
- Tournois
- Activités de loisirs inter-municipaux
- Camps de jour

Gabriel Savoie :

**Maire suppléant et
Responsable du Comité Culture et Familles:**

- Patrimoine
- Bibliothèque
- Office Municipal d'Habitation
- MADA
- Familles
- École (Conseil d'établissement)
- Parcs et Terrains de jeux

Roger Cyr :

Responsable du Comité des Travaux publics:

- Construction et amélioration des chemins
- Entretien des chemins, ponts, cours d'eau
- Éclairage des rues
- Entretien des chemins d'hiver (contrat)
- Fossés, clôtures, espaces gazonnés
- Équipements et les bâtiments publics.

FORMATION POUR LES ÉLUS

La FQM a fait connaître ses formations qui seront offertes prochainement.

Les élus en ont eu copie et ont été avisés de faire connaître leur intérêt.

AIDE FINANCIÈRE: CLUB DES ORNITHOLOGUES DE LA RÉGION DE L'AMIANTE

Demande refusée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ASSISTANTS ET GARDE-FEU POUR 2015

014-01-15

Proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu pour l'année 2015 au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant – secteur Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE MM. Jérôme Fillion, Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire² de base fixé par le conseil municipal.

QUE les salaires horaires du directeur du service incendie et ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autre que ceux déjà mentionnés, soient selon le salaire² horaire fixé par le conseil municipal.

QUE les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0.44 \$/Km.

QUE copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton pour adoption par leur conseil respectif.

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

RÉSOLUTION FIXANT LE SALAIRE 2015 DE LA BRIGADIÈRE

015-01-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Lisette Fournier soit engagée à titre de brigadière au salaire² journalier fixé par le conseil municipal.

QU'elle soit rémunérée les journées ou ses services sont requis.

² Un document renferme les salaires horaires des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

TRANSPORT

ENGAGEMENT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR 2015

Nécessite des discussions. Dossier reporté.

ENGAGEMENT DU PRÉPOSÉ AUX SERVICES TECHNIQUES POUR 2015

Nécessite des discussions. Dossier reporté.

ADHÉSION À LA COMBEQ 2015

016-01-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds paie l'adhésion de M. Germain Payeur, inspecteur municipal, auprès de la COMBEQ pour 2015 au coût de 325 \$ plus taxes.

SERVITUDE DE PASSAGE (YOLANDE BERNIER)

Dossier à l'étude.

HYGIÈNE DU MILIEU

SYNTHÈSE DES SERVITUDES, ACQUISITIONS DE TERRAINS ET COÛTS (RÉSOLUTION CORRIGÉE)

017-01-15

Proposé par M. Rhéol Bissonnette et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 75 221 \$ soit engagé pour le paiement des servitudes permanentes, temporaires et de constructions, acquisitions de terrains dans le cadre du projet aqueduc, égout, voirie et traitement.

QUE cette somme soit prise à même l'excédent de fonctionnement.

QUE les services de Me Yves Martineau, notaire, soient retenus pour la préparation et la signature des actes notariés.

QUE les services de M. Michel Dupuis, arpenteur-géomètre, soient retenus pour la préparation des plans requis;

QUE M. Camille David, maire et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale/secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer les documents se référant à ce dossier.

QUE cette résolution annule la résolution 044-02-14.

RÉMUNÉRATION FIN DE SEMAINE, SOIR, NUIT, JOUR FÉRIÉ, URGENCE, ALARME POUR AQUEDUC ET ÉGOUT

Nécessite des discussions. Dossier reporté.

FORMATION COMBEQ: RÈG. SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION

Reportée.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT # 330

AVIS DE MOTION est donné par M. Roger Cyr et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 330 révisant le règlement numéro 272 décrétant la formation d'un comité conjoint UPA-Municipalité.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.

ROBERT LEMIEUX (PAYÉ EN TROP DE SA PART, ENTRÉE DE SERVICE TERRAIN VAGUE RUE CYR

018-01-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 500 \$, plus taxes, soit remboursé à M. Robert Lemieux pour un trop-payé pour les entrées de services sur son terrain situé dans la rue Cyr.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

DÉMISSION DE M. RICHARD LEFRANÇOIS DU CA DE L'OMH

019-01-15

Proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Camille David soit nommé pour remplacer M. Richard Lefrançois au sein du conseil d'administration de l'OMH de Saint-Jacques-de-Leeds.

TIRAGE DE PRIX DE PARTICIPATION AU SONDAGE DU COMITÉ FAMILLE-AINÉS

Mme Sylvie Khandjian est venu procéder au tirage des gagnants qui ont participé en remplissant le sondage à la population sur les besoins des familles, des jeunes et des aînés. Les gagnants sont par catégorie :

Jeunes : Sahel Khandjian Huot

Adultes : Lisette Fournier

Aînés : Émilienne et Jean-Louis Bolduc

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 329

020-01-15

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 329 amendant le règlement de zonage numéro 175 soit et est adopté.

RENCONTRE CHEMIN DE ST-RÉMI LE 15 JANVIER 2015

Tenue à Saint-Jean-de-Brébeuf, cette rencontre est ouverte à tous ceux qui songent à participer à l'hébergement (tarification, etc.) des marcheurs soit à domicile ou autre ou à devenir « Ami du chemin ». Mmes Lysanne Lagacé et Angèle Poirier y assisteront.

FORMATION « LES DROITS ACQUIS ET RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME »

Personne n'assistera à cette formation dispensée les 29 et 30 janvier 2015.

DEMANDE D'AUTORISATION D'ALIÉNER ET DE LOTIR AUPRÈS DE LA CPTAQ DE LA FERME GEORGES PARENT ET FILS INC.

021-01-15

ATTENDU QUE la Ferme Georges Parent et Fils inc. désire présenter une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'aliéner le lot 4 448 826, ayant une superficie de 48,69 hectares;

ATTENDU QUE la Loi stipule que toute demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la municipalité concernée sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi;

ATTENDU QUE, d'après le classement des sols selon l'inventaire des terres du Canada, les sols du lot visé par la demande correspondent à des sols de classes 5 et 7;

ATTENDU QUE l'autorisation recherchée ne nuira en aucun point aux activités agricoles environnantes des lots avoisinants;

ATTENDU QUE le lot visé est situé dans le 6^e rang Ouest et que cette demande est faite afin que ledit lot soit exploité de manière à ce que le maintien de la culture soit maximisé en vendant la porcherie (superficie de 21 463.20 m²) à un intéressé et la partie résiduelle (superficie de 465 398.60 m²) qui est constituée de terres cultivables et de boisé à un acheteur différent;

ATTENDU QUE l'autorisation qui peut être accordée n'entraîne aucune conséquence durable sur les possibilités d'utilisation et le développement d'activités agricoles des lots avoisinants;

ATTENDU QUE la demande ne comporte aucun élément susceptible d'amplifier les contraintes et effets résultant de l'application des lois relatives à la protection de l'environnement;

ATTENDU QUE cette demande ne met pas en cause l'homogénéité des terres dans le secteur;

ATTENDU QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale existante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds transmette à la Commission de protection du territoire agricole du Québec un avis positif en regard à cette demande d'aliénation et de lotissement du lot 4 448 826 du Cadastre du Québec ayant une superficie d'environ 48,69 hectares.

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds confirme, et elle confirme par les présentes, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que cette demande est conforme à sa réglementation en vigueur.

PANNEAU DE BARMAINVILLE (SUIVI PAR LE MAIRE)

À suivre.

DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL

À suivre.

LOISIRS ET CULTURE

CONTRAT ENTRETIEN MÉNAGER CENTRE CULTUREL

022-01-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Rhéol Bissonnette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat d'entretien ménager du centre culturel, accordé à Mme Nathalie Guay en 2009, soit renouvelé pour l'année 2015, aux mêmes tarifs.

TARIFS 2015 LOCATION CENTRE CULTUREL

023-01-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les tarifs 2015 pour la location du centre culturel soient les suivants :

Amicale – réunion - : 100 \$
Amicale – repas et soirée - : 150 \$
Gymnase et cuisine : 200 \$
Gymnase, Amicale et cuisine : 300 \$
Organismes locaux : coût du ménage.

QUE les taxes soient en surplus.

TARIF 2015 LOCATION CENTRE CULTUREL CLUB LA GAÏETÉ

Décision en février 2015.

LOCATION CENTRE CULTUREL POUR TOURNOI HOCKEY BOTTINE (23 JANVIER 2015)

M. Steve Ferland demande la permission d'utiliser les infrastructures du Centre culturel et de la patinoire pour l'organisation d'un tournoi d'hockey bottine le 23 janvier 2015.

024-01-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le tout soit loué aux conditions suivantes :

- Fais de location : 100 \$
- Dépôt pour le ménage de 300 \$. L'excédent des coûts sera remis aux organisateurs.
- La surveillance et la sécurité doivent être prises par les organisateurs.
- Responsable des bris et les frais de réparations leur seront refilés.
- Les lieux (intérieur et extérieur) doivent être remis dans leur état initial lors de leur prise de possession des infrastructures.
- Le déblaiement et l'entretien de la glace, pour la durée du tournoi, sont de leur responsabilité et ce à moins d'avis contraire de la part du comité des Loisirs.

DIVERS

PISTE CYCLABLE

M. Gabriel Savoie voit la construction, dans un futur, d'une piste cyclable le long des rivières qui bénéficient d'aménagement. Il parle d'une étude de faisabilité. Il faudrait l'accord des propriétaires avant tout.

ARRIERE DES TERRAINS DE LA RUE DES PRÉS NORD

M. Gabriel Savoie pense que les propriétaires des terrains portant les numéros civiques pairs de la rue des Prés Nord devraient aménager leur terrain arrière grâce à un talus et non avec des blocs.

DEMANDE DE MME NICOLE BÉDARD POUR SOIRÉE BÉNÉFICE DU SERVICE DE GARDE DES ÉCOLES DE LEEDS ET ST-PIERRE

025-01-15

Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Jérôme Fillion et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le frais de location pour le gymnase ne soit pas chargé à Mme Nicole Bédard lors de la soirée bénéfice du 31 janvier 2015 pour les services de garde des écoles primaires de Saint-Jacques-de-Leeds et de Saint-Pierre-de-Broughton.

QUE les frais de ménage lui soient chargés.

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

026-01-15

Proposé par M. Jérôme Fillion et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 21h55.

Camille David
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière